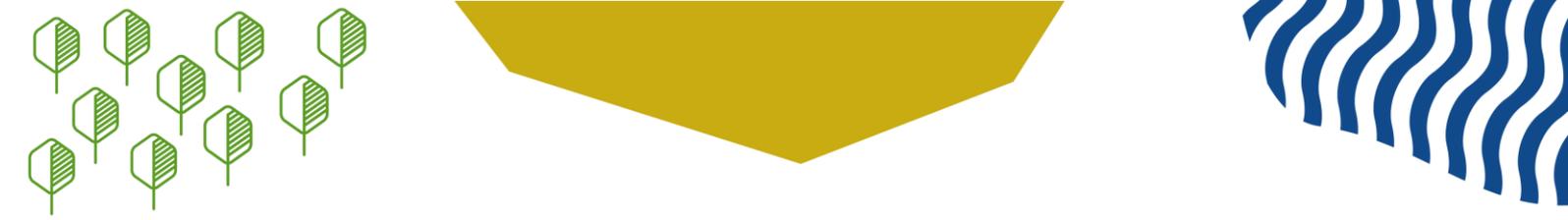


## SYNTHÈSE

# COLLOQUE DE RESTITUTION DE LA FONDATION LISEA BIODIVERSITÉ

Jeudi 19 novembre 2020  
10h-16H30



## Huit ans d'actions en faveur de la biodiversité : le bilan

Le colloque de restitution des huit années d'actions de la Fondation LISEA Biodiversité organisé en visioconférence le 19 novembre dernier a été l'occasion de rendre public l'impact sur la biodiversité des 102 projets soutenus. Un bilan qui a pris la forme de deux études : l'une confiée au Muséum national d'Histoire naturelle portant sur l'incidence des projets sur la biodiversité sur les 6 départements concernés par la LGV et une à visée socio-économique réalisée par le bureau d'études Ecosphère. A également été annoncée, lors de ce colloque, la création d'un nouveau fonds porté par LISEA : « Fonds SEA pour la transition des territoires »

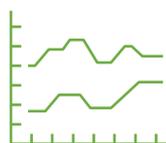
En ouverture de cette journée, le président du Muséum national d'Histoire naturelle Bruno David a d'emblée souligné « l'excellence de la démarche. Le fait que LISEA Biodiversité souhaite un bilan de son action, réalisé sans concession de la part du Muséum qui rappelons-le a accompagné la Fondation dès le premier appel à projets, est vraiment porteur d'espoir. Car il est important aujourd'hui de sortir de ce que j'appellerai la logique des territoires. Il faut que les scientifiques soient à l'écoute des entrepreneurs pour faire avancer les projets et que les maîtres d'ouvrage inscrivent leur projet dans une préservation de l'environnement la mieux pensée possible. »

*« La volonté de LISEA, en allant au-delà des mesures réglementaires via sa fondation LISEA Biodiversité dotée d'une enveloppe de 5M€, visait en effet à répondre aux acteurs locaux et aux problématiques en matière de préservation de la biodiversité. Et ce autour des trois grandes thématiques : l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et leur habitat et la sensibilisation. », Hervé Le Caignec, Président de la Fondation LISEA Biodiversité*

Ce qu'a confirmé Hervé Le Caignec, président de LISEA : « La volonté de LISEA, en allant au-delà des mesures réglementaires via sa fondation LISEA Biodiversité dotée d'une enveloppe de 5M€, visait en effet à répondre aux acteurs locaux et aux problématiques en matière de préservation de la biodiversité. Et ce autour des trois grandes thématiques : l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et leur habitat et la sensibilisation. »

### Bilan socio-économique des projets

Après la diffusion d'un film résumant l'action de la fondation, Sébastien Roué, directeur d'Ecosphère, bureau d'études spécialisé en environnement, est entré dans le vif du sujet en exposant le bilan de l'évaluation socio-économique portant sur l'intérêt, l'apport et la cohérence des aides accordées. Les principaux résultats :



- **3,8 M€** versés avec une part de financement de la part de la Fondation de 28 % en moyenne. « La vocation n'était pas qu'elle finance seule les actions mais qu'il y ait des cofinancements dans une logique de pérennisation », a rappelé Lise Dauchet, responsable de la Fondation.
- Parmi les indicateurs recensés dans cette analyse, ont été évoquées les données suivantes :
  - **2 880** personnes ont été mobilisées
  - **42** embauches spécifiques ont été réalisées
  - **38 190** jours travaillés
  - **1000** événements ont été organisés ayant touché 48 000 personnes
  - **270** formations organisées
  - **26** projets ont porté spécifiquement sur la formation et la sensibilisation
  - **58** projets se poursuivent

## Méthodologie scientifique engagée par le Muséum national d'Histoire naturelle

Après ce premier bilan, Hélène Colas, cheffe de projet au MNHN a expliqué les grandes lignes de la méthodologie scientifique engagée par le Muséum durant neuf mois. Pour des raisons scientifiques, sur les 102 projets financés, seuls 73 dossiers ont été étudiés. « *Il aurait été difficile de donner un avis scientifique pour des projets portant sur la sensibilisation et la formation* », a précisé celle-ci. L'objectif de cette étude a été d'évaluer la contribution des projets soutenus en faveur de la préservation de la biodiversité dans les trois grandes thématiques de la Fondation. L'analyse a tenu compte de différents paramètres : les espèces, les milieux et/ou les habitats à enjeux de préservation ; la cohérence avec les enjeux des politiques locales, nationales ou européennes ; l'impact sur la préservation de la biodiversité sur le territoire ; la pérennité des projets et la démarche scientifique menée dans leur élaboration.

### 3 objectifs ciblés



- **L'amélioration des connaissances naturalistes**
- **La restauration des milieux naturels**
- **La conservation des espèces**

### L'amélioration des connaissances naturalistes

L'amélioration des connaissances a constitué une thématique forte de la Fondation comme l'a rappelé Lise Dauchet : « *43 projets, répartis sur les 6 départements, ont représenté 47 % des financements de la Fondation.* » Plus de 1200 personnes ont été mobilisées dont 874 formées. Les projets ont donné lieu à 329 publications. Ces projets ont touché une grande diversité de milieux avec une dominante agricole (30 %). Les données recueillies ont permis soit de conforter les connaissances sur les espèces connues (oiseaux, chiroptères, reptiles, amphibiens...) soit d'acquérir un premier niveau de connaissance sur celles moins étudiées (pollinisateurs, odonates, coléoptères, crustacés...). La plupart des projets retenus (34) ont suivi une bonne démarche scientifique avec un bémol toutefois sur l'accessibilité des données : « *Seuls 18 projets sur 40 les ont mis à disposition dans des bases standardisées,* a précisé Hélène Colas. *Mais, d'une manière globale, tous les projets ont été en bonne adéquation avec les différents enjeux du territoires et l'amélioration des connaissances a été homogène.* »

Cet éclairage s'est conclu par un focus sur deux projets\* : la mise en place d'un pôle de connaissances sur la faune exogène envahissante, réalisé par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine et le programme départemental d'inventaire et de suivi de l'écrevisse à pattes blanches en Gironde mené par la Fédération de pêche de la Gironde.



Écrevisses à pattes blanches observées en Gironde



Prospection nocturne d'écrevisses à pattes blanches sur un cours d'eau girondin

### La restauration des milieux

En préambule de cette thématique, Lise Dauchet a, là encore, rappelé les données socio-économiques : « Les 23 projets soutenus ont représenté un quart des financements de la Fondation (1 M€) avec 40 % des projets en milieu agricole et 27 % en zone humide sur l'ensemble des départements. » Concrètement, l'impact des actions sur les milieux s'illustrent par plusieurs chiffres : 4 km de haies plantées, la restauration d'une prairie humide, l'implantation de 330 ha de jachères agricoles et de 1156 ha de plantes mellifères.



Bande fleurie

La présentation de deux projets a complété ces résultats. L'un engagé par la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, dont l'objectif portait sur la plantation de bandes fleuries (sur 57 ha) dans le but de favoriser le développement des auxiliaires de culture. Le second, réalisé par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, s'est intéressé à la restauration de 47 hectares de pelouses sèches calcicoles d'intérêt écologique aux portes de Poitiers.

### La conservation des espèces

Les 10 projets accompagnés dans cette dernière thématique ont représenté 8 % du financement global de la Fondation. Les actions réalisées ont mobilisé 373 personnes et près de 160 personnes ont été formées. Des actions qui ont données lieu à 69 publications.

L'impact des actions menées s'est exprimé par quelques exemples, comme la protection des busards cendrés et Saint-Martin, la création de site de nidification pour les Sternes, ou la rénovation d'une maison-gîte pour les chiroptères, confortés de nouveau par la présentation de deux projets.



Râle des genêts - cr : Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine

Le premier, mené par Poitou-Charentes Nature, intitulé « Refuges pour les Chauves-Souris » sur la réalisation d'un inventaire des colonies et sur les conventionnements pour favoriser leur habitat. Et le deuxième mené par Le Parc Naturel régional Loire-Anjou Touraine sur les mesures de protection du Râle des genêts, une des espèces d'oiseaux les plus menacées en France et en Europe qui vit principalement dans les Basses Vallées Angevine.



Filets tendus au d'un cours d'eau  
Cr : M. Leuchtman



Murin de Beschtein capturé au filet  
Cr : M. Leuchtman

## Les résultats de l'étude scientifique du Muséum

Pour conclure, Hélène Colas a poursuivi sur la présentation générale du bilan de l'étude scientifique autour des différents enjeux liés à la biodiversité.



- **Enjeux sur les espèces** : 86 % des projets financés répondent au moins à un enjeu lié aux espèces. Une grande proportion, 59 % des projets, répondent aux 5 enjeux à la fois (ZNIEFF ; espèces protégées ; espèces inscrites dans la Directive Oiseaux ou Habitats ...). 22 % à 4 enjeux et 5 % à 3 enjeux.
- **Enjeux sur les espaces** : 81 % des projets financés sont localisés sur au moins un espace à enjeux pour la biodiversité (réserves naturelles, parcs nationaux, conservatoire des espaces naturels...) et 70 % se situent sur plusieurs espaces à enjeux.
- **Enjeux de continuités écologiques** : 85 % des projets soutenus sont localisés sur des secteurs de continuité écologique.
- **La valorisation des projets** : 89 % des projets ont consacré une part importante de leur financement à la valorisation (événements, flyers, publications...) à destination en majorité (57 %) du grand public et des scolaires.

Concernant les financements, 35,4 % ont été engagés en faveur de projets qui ont été dédiés à des espèces bénéficiant à des plans nationaux d'actions (PNA). La volonté initiale de la Fondation était d'allouer 30% de ses fonds pour ces actions.

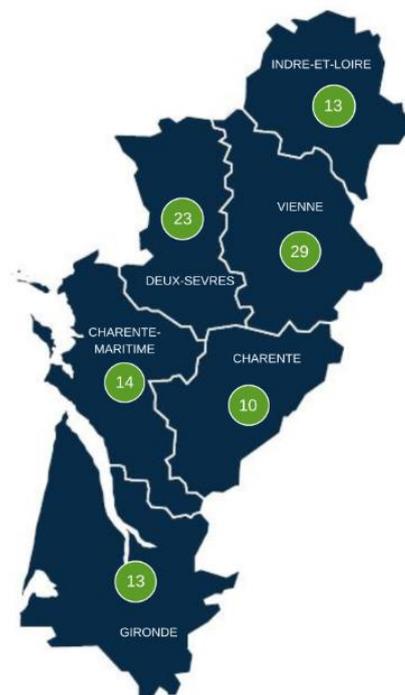
### « Des financements utiles à la biodiversité »

Fort de ce bilan, Hélène Colas a insisté sur la démarche vertueuse engagée par la Fondation LISEA Biodiversité :

*« Les actions nombreuses, particulièrement bien réparties sur le territoire, ont permis d'apporter une réponse adaptée aux enjeux de la biodiversité et aux besoins identifiés. Les aides versées ont été utiles avec un réel succès et un vrai impact pour la biodiversité dans les trois axes d'intervention. En outre, la notion de pérennité a été un axe fort des appels à projet par les sommes engagées mais aussi grâce à un véritable encadrement via le comité technique. »*

Hélène Colas, cheffe de projet du Muséum

Toutefois, celle-ci a précisé des marges de progression autour de plusieurs préconisations : « S'appuyer sur les enjeux du territoire pour le choix des projets ; assurer une meilleure cohérence et une coordination des actions soutenues en privilégiant un axe prioritaire de façon à avoir une réflexion globale ; inciter à la bancarisation des données issues des projets dans des bases scientifiques standardisées publiques. »



Nombre de projets retenus par la Fondation par département

## Tirer profit de huit années d'expérience pour le nouveau « Fonds SEA pour la transition des territoires »

Le président Hervé Le Caignec a soulevé l'importance de cette étude pour les démarches à venir de la Fondation dans le partage des connaissances et dans un objectif de mieux cibler les actions du Fonds qui verra le jour en 2021. Un premier appel à projet sera lancé en début d'année sur la transition agroécologique qui ciblera les actions autour de l'agriculture comme support d'insertion par l'activité économique. « *Ce domaine s'inscrit dans une logique de territoire, la LGV traverse des départements à dominante agricole. Le souhait est là aussi d'avoir une action à long terme. LISEA ayant un contrat de concession pour 50 ans, nous nous inscrivons dans le temps* », a conclu Hervé Le Caignec.

*« Cette journée a permis de mettre en exergue l'engagement fort des acteurs du territoire envers la biodiversité. Cette implication nous a incité à poursuivre dans la durée les actions de la Fondation LISEA Biodiversité mais aussi des deux autres entités, LISEA Carbone et Sillon Solidaire, en les fusionnant au sein d'une seule structure baptisée le « Fonds SEA pour la transition des territoires ». Les deux grands champs d'actions seront la transition écologique et la solidarité. »*

Hervé Le Caignec, Président de la Fondation LISEA Biodiversité



Rédaction : Philippe Quintard

**\* Listes des intervenants porteurs des projets présentés lors du colloque :** Marie Barneix, de l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine, Jean Martin, de la Fédération de pêche de Gironde, Philippe Blondeau, de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Julian Branciforti, de l'antenne Vienne du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Olivier Riquet, du Parc naturel régional Loire-Anjou Touraine, Angèle Barideau-Castets, de Deux-Sèvres Nature Environnement